

N'écorchez pas trop l'industrie, vous, agriculteurs, et que l'industrie n'écorche pas trop l'agriculture... »

Par deux fois, Joseph Thorn marqua son attachement à son ami et maître Michel Welter.

Lors du vote de l'ordre du jour Pescatore (10-10-1916), dirigé contre le Gouvernement, mais visant le départ de Michel Welter, Thorn fut avec Emile Mark le seul membre de la Gauche votant avec les 26 députés de la majorité contre l'ordre du jour défendu par 18 voix. Parmi les 5 abstentions, il y eut celle du socialiste Schortgen (19).

Et lorsque, le 22 décembre de la même année, on procéda au vote pour l'ordre du jour refusant la confiance au D^r Welter — vote qui obtint 41 voix et 4 abstentions (les députés Koch et Mark étant absents) — Joseph Thorn fut seul avec le député catholique Joseph Faber à voter contre l'ordre du jour (20).

En la séance du 24-4-1917, Joseph Thorn, au nom du groupe socialiste, proposa à la Chambre l'ordre du jour suivant : « La Chambre luxembourgeoise salue avec joie l'avènement de la démocratie russe, adresse à la grande Russie, garante et cosignataire des traités d'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg, avec ses félicitations sympathiques, ses vœux de prospérité et charge le Bureau de la Chambre de faire parvenir cette résolution au Gouvernement provisoire russe. » (21)

Sans trancher la question de l'opportunité de la motion Thorn, on pourrait objecter que le moment de la présenter n'était pas très bien choisi parce qu'il suivait de près la déclaration du Ministre d'Etat V. Thorn informant la Chambre que son cabinet avait démissionné. Mais il ne faut pas oublier que cette déclaration n'avait pas été prévue par la Chambre et que la façon de la part du Gouvernement, de se dérober à toute discussion, déplaisait à la majorité des députés qui, en l'absence du Gouvernement, jugèrent bon de s'occuper de différents rapports de sections centrales avant de consacrer toute une heure à la discussion de la motion Thorn.

Combattu par la Droite et certains Libéraux dont F. Bian, comme étant contraire à notre neutralité, la motion fut saluée par Maurice Pescatore, comme nous l'avons relaté dans la biographie consacrée à cet intéressant personnage (fasc. II p. 562).

Fr. Altwies (voir fasc. XV), qui prétendait que nous n'avions pas à nous occuper de la situation interne des autres pays, posa la question préliminaire, ce qui fit que la motion Thorn fut rejetée par 25 voix contre 20.

L'activité journalistique et parlementaire de Jis Thorn pendant la seconde moitié de la guerre fut quelque peu fébrile.